



communiqué

N°:

No.:

135

Le 26 septembre 1985

LETTRE A ROD MURPHY, DEPUTE

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, le Très honorable Joe Clark, a publié aujourd'hui le texte d'une lettre datée du 24 septembre à M. Rod Murphy, député. Voici ce que dit la lettre:

" Monsieur le Député,

Le Premier ministre m'a transmis la lettre que vous lui avez adressée le 23 septembre concernant les observations que j'ai faites récemment à propos des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.

Vous vous plaignez du fait que la politique du Canada n'est pas claire. Je répondrai à cela qu'elle est très claire pour tous, sauf pour ceux qui s'empressent tout à la fois de la condamner et de l'applaudir.

Dans mes déclarations du 6 juillet et du 13 septembre, j'ai indiqué que le gouvernement du Canada ne désire pas appliquer de sanctions économiques globales contre l'Afrique du Sud. Les sanctions limitées que nous avons annoncées sont destinées à forcer le gouvernement de ce pays à faire cesser l'apartheid. Si elles y réussissent, des sanctions globales ne seront plus nécessaires.

Notre politique est modérée. Nous avons manifestement l'intention de procéder graduellement et d'accentuer les pressions jusqu'à ce que des réformes soient appliquées en Afrique du Sud.

Depuis le début, je n'ai jamais rien caché aux Canadiens. Bien que beaucoup de monde, dont des membres de votre caucus, aient demandé des sanctions globales immédiates, j'ai eu à coeur de faire savoir aux Canadiens quel serait le prix de cette politique. Jusqu'à présent, c'est le monde des affaires qui a assumé les frais découlant des mesures que nous prenons. Si des sanctions économiques globales doivent être adoptées, tous les Canadiens devront alors en payer le prix.